

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > Grade_Licence - Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)

Grade_Licence - Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)

Code de la fiche :
RNCP41843

Etat :
Active

 [Télécharger la fiche](#)  [Aide en ligne](#)  [Supplément Europass : FR - EN](#)

L'essentiel



Nomenclature
du niveau de qualification

Niveau 6



Code(s) NSF

314 : Comptabilite, gestion



Formacode(s)

32684 : Expertise comptable
32652 : Contrôle gestion



Date de début des
parcours certifiants

01-09-2026



Date d'échéance
de l'enregistrement

31-08-2031

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	-	-

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade de licence. A ce titre, les candidats passent les mêmes épreuves selon un calendrier national, quel que soit le statut des candidats.

Le DCG constitue le premier niveau du cursus de l'expertise comptable, il a pour vocation de sanctionner un niveau 6 de compétences nécessaires à la réalisation de missions dans le domaine du conseil en gestion et de l'accompagnement des organisations, au sein d'un cabinet d'expertise comptable ou dans un service comptable ou financier au sein d'une organisation.

Les cabinets d'expertise comptable conseillent au quotidien près de 4 millions d'organisations en France, de tous secteurs (marchand, non marchand, public) et de tous types. Ils les accompagnent dans leur développement, sur le plan fiscal, social, réglementaire, stratégique, mais également digital et en matière de durabilité. En intervenant à toutes les étapes de la vie de l'entité, les cabinets ont un savoir-faire multiple et recrutent des collaborateurs de niveau intermédiaire (niveau 6 - licence) pour constituer des équipes en leur sein, à même d'accompagner les clients du cabinet dans la gestion de leur organisation.

Ce diplôme permet donc une insertion professionnelle en qualité de collaborateur comptable en cabinet d'expertise comptable, mais également au sein d'un service comptable ou financier d'une organisation du secteur marchand ou non marchand.

Activités visées :

En autonomie et sous la supervision d'un directeur de mission ou de l'expert-comptable :

- Tenue de la comptabilité courante d'une organisation en vue de de l'établissement des comptes annuels
- Production de l'information comptable fiscale et sociale de l'organisation/d'un dossier client
- Analyse des processus de l'organisation de tout type et de toute taille dans son environnement
- Réalisation des déclarations fiscales et sociales périodiques
- Suivi de dossiers clients en matière de droit social
- Accompagnement des clients en matière fiscale
- Entretien et suivi de la relation avec les clients
- Utilisation d'outils de gestion nécessaires au suivi de l'activité des organisations clientes, pour une aide à la prise de décision, en vue d'améliorer leur performance dans toutes ses composantes (financières et extra-financières)
- Conduite de l'analyse financière d'une activité économique
- Organisation de la structure et du traitement de l'information au sein d'une organisation
- Accompagnement à la gestion globale et au développement des organisations
- Rédaction et présentation de rapport, documents, y compris en anglais, en adaptant sa communication écrite et/ou orale à l'interlocuteur

Compétences attestées :

- Appréhender le contexte juridique en vigueur applicable à une organisation
 - Rechercher les règles applicables à la situation de l'organisation cliente
 - Déterminer le mode de résolution adapté à un litige
- Qualifier la situation juridique de l'organisation cliente
 - Qualifier la personne juridique et ses biens
 - Accompagner un entrepreneur individuel dans son activité
 - Déterminer l'étendue des droits détenus par l'organisation et ses dirigeants sur leurs biens

- Appliquer le cadre juridique adapté à une situation professionnelle

Accompagner l'organisation dans ses relations contractuelles et dans ses contrats courants

Apprécier les conséquences des responsabilités civiles de l'entrepreneur individuel

Etablir la preuve des droits

- Qualifier le cadre juridique de l'organisation au regard du droit des affaires

Apprécier la validité du contrat de société

o Accomplir les formalités administratives d'immatriculation de la société

o Déduire les conséquences d'un acte conclu pendant le processus d'immatriculation

o Apprécier les conséquences de l'acquisition de la personnalité morale

Accompagner les dirigeants dans la conformité juridique du fonctionnement de leur société

Adapter la forme sociétaire aux demandes des dirigeants

o Analyser les étapes du processus de transformation de la société

Accompagner la disparition de la société dans toutes ses étapes

- Appliquer le cadre juridique l'activité économique adapté à une situation professionnelle

Identifier les règles applicables à la gestion d'un fonds de commerce

Identifier la forme sociétaire adaptée à la situation du client

Proposer des choix de financement et leurs modalités juridiques adaptés aux besoins du client (opérations sur capital et emprunt obligataire)

- Apprécier la mise en œuvre de la responsabilité pénale appliquée aux affaires

- Conformément au contexte juridique en vigueur en droit social :

Apprécier le rôle des acteurs de la relation de travail

Déterminer la règle applicable à une situation de travail

- Accompagner l'employeur dans la formation du contrat de travail en appréciant l'intérêt et la validité des clauses spécifiques et leurs conditions de leur mise en œuvre

- Accompagner l'employeur dans l'exécution du contrat de travail

Évaluer le temps de travail du salarié et en déduire le régime juridique applicable

Préciser les limites légales et conventionnelles encadrant la fixation de la rémunération

Préciser le cadre légal et conventionnel des dispositifs de partage de la valeur

Vérifier les obligations de l'employeur en matière de formation

Apprécier la validité de l'exercice du pouvoir de direction, de contrôle et de sanction de l'employeur

Analyser l'étendue de l'obligation de sécurité de l'employeur et ses sanctions

Qualifier une modification du contrat de travail et une modification des conditions de travail, et en déduire les conséquences juridiques correspondantes

- Accompagner l'employeur dans la rupture du contrat de travail en déterminant le mode de rupture adapté et en en déduisant les conséquences juridiques et financières

- Adapter le type de contrat de travail à une situation donnée

- Appliquer les règles relatives à l'accident, la maladie, la grossesse pour une prise en charge de ces risques par l'employeur et par la protection sociale

- Adapter les règles relatives au temps de travail compte tenu des marges de manœuvre de l'employeur

- Accompagner l'employeur dans le traitement d'un conflit collectif
- Mesurer les conséquences d'une évolution de la situation juridique de l'organisation sur les contrats de travail
- Accompagner l'employeur dans une gestion inclusive des salariés (salariés en situation de handicap) dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise

Dans le respect des lois et de la réglementation fiscale :

- Identifier les règles fiscales applicables à une situation donnée
- Aider le contribuable à organiser son environnement fiscal
- Gérer les obligations fiscales du cycle d'exploitation d'une entreprise
 - Conduire le processus de la TVA dans le cadre des différents régimes d'imposition
 - Déterminer le résultat imposable dans le cadre des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) et mesurer les impacts sur l'entité et les personnes physiques liées
 - Déterminer le résultat imposable dans le cadre de l'impôt sur les sociétés (IS) et mesurer les impacts sur l'entité et les personnes physiques liées
 - Accompagner la prise de décision en matière d'imposition des bénéfices (BIC/IR et IS)
- Gérer les obligations fiscales de la personne physique et de sa famille
 - Conduire le processus de l'impôt sur le revenu
 - Déterminer et justifier le calcul des prélèvements sociaux, déductibles et non déductibles, à partir d'une documentation fiscale
 - Identifier et évaluer la charge fiscale liée au patrimoine de la personne physique
 - Mesurer les conséquences des options possibles exercées par le contribuable.
 - Simuler le calcul de l'impôt dû à l'aide d'outils adaptés (simulateur de l'administration, tableur) dans différents contextes
 - Procéder aux déclarations fiscales
- Effectuer et exploiter une veille en droit fiscal
- Situer l'entreprise dans son environnement économique
- Repérer la contribution des différents acteurs et secteurs d'activité à la création de richesses
- Analyser les comportements des acteurs et leurs répercussions sur l'équilibre d'un marché déterminé en concurrence imparfaite
- Mesurer les conséquences des spécificités de l'environnement économique d'une entreprise sur son activité et son marché
- Cerner le fonctionnement concurrentiel du marché d'une organisation et en tirer les dynamiques et les freins potentiels
- Repérer des cas d'externalités, de biens collectifs et d'asymétries d'information, puis en appréhender les conséquences
- Analyser les incidences des politiques publiques de soutien sur le fonctionnement d'une organisation
- Identifier les leviers de croissance économique de l'organisation en tenant compte des exigences de soutenabilité sociale et durable
- Comparer la situation conjoncturelle de pays dans le temps et l'espace à partir de différents indicateurs
- Analyser les enjeux de la lutte contre les inégalités et de la couverture des risques sociaux pour les organisations
- Identifier les conséquences de la transformation numérique et de l'automatisation (méthodes digitales) sur l'activité de l'organisation (emploi, investissements...)
- Diagnostiquer la situation financière et extra-financière d'une organisation à partir des comptes sociaux
 - Identifier les points forts et les points faibles de l'organisation en termes d'activité
 - Identifier les points forts et les points faibles de l'organisation en termes de rentabilité et de risque
 - Analyser en dynamique les flux de fonds et de trésorerie pour juger de l'aptitude de l'entreprise à honorer ses engagements ainsi qu'à prévenir les éventuelles défaillances

Calculer et expliquer les ratios et autres techniques d'analyse des données financières pour évaluer la situation financière actuelle et future d'une entité

Synthétiser l'ensemble des analyses pour produire une vision globale du diagnostic financier en tenant compte des engagements de durabilité pris par l'entreprise, dans un contexte de performance globale

- Concevoir la politique d'investissement

Gérer le besoin en fonds de roulement d'exploitation

Analyser les projets d'investissement

Évaluer la performance des investissements durables à l'aide de critères de sélection extra-financiers

- Optimiser la politique de financement

Optimiser les modes de financement

Arbitrer les coûts de financement

Concevoir le plan de financement

- Gérer la trésorerie à court terme

Prévoir la gestion de trésorerie

Optimiser le financement des déficits de trésorerie de court terme

Optimiser le placement des excédents de trésorerie en identifiant les avantages et les risques des différents produits de placement, dans un souci de diversification

- Délimiter les objectifs et les périmètres du management

Identifier les buts et objectifs d'une organisation

Expliquer les interdépendances et les paradoxes entre les objectifs d'une organisation donnée

Distinguer les niveaux de management et expliquer leur rôle dans une situation donnée

- Présenter les facteurs de contingence influençant le management

Caractériser une organisation et mettre en évidence ses spécificités compte tenu de son environnement

Caractériser l'environnement d'une organisation donnée et identifier les influences réciproques entre l'organisation et cet environnement

- Analyser la prise en compte par une organisation des parties prenantes et des enjeux de durabilité

Caractériser la gouvernance d'une organisation donnée.

Analyser les dispositifs liés à la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) pour une organisation donnée.

Repérer les enjeux éthiques à prendre en compte dans une décision

- Conduire un diagnostic stratégique à l'aide des outils d'analyse adéquats afin d'en présenter une synthèse

- Analyser les choix stratégiques d'une organisation par rapport à son environnement

- Caractériser et analyser la structure d'une organisation pour repérer les tensions et les paradoxes en son sein

- Analyser une décision

Repérer les niveaux de décision dans une organisation

Caractériser les processus décisionnels

Apprécier le rôle du numérique et de l'IA dans le processus de prise de décision dans un contexte donné

- Caractériser et analyser les activités opérationnelles pour déterminer leur contribution respective à la création de valeur

- Replacer un système d'information dans son environnement

Appréhender le rôle du système d'information dans les organisations

Identifier les acteurs du système d'information

Analyser et utiliser l'infrastructure technique du système d'information au service de l'organisation

Appréhender les solutions informatiques du système d'information

Choisir les choix organisationnels liés au système d'information, nécessaires pour s'adapter à son environnement

- Gérer des données du système d'information

Structurer et manipuler des données via les bases de données

Traiter des données via le tableur pour résoudre des problèmes de gestion et aider à la décision

- Analyser le système d'information au regard de la performance des processus

Étudier les processus de l'organisation

Définir la contribution des logiciels à la performance des processus

Identifier l'apport et les conséquences des technologies émergentes (IA, blockchain, IoT, Data analyse et Data Sciences) au service de la performance

- Identifier les défis du système d'information en termes de réglementation, sécurité et durabilité

Respecter la réglementation sur l'utilisation des données et des outils numériques

Garantir la sécurisation du système d'information et des échanges de données

Identifier les impacts environnementaux du système d'information pour proposer des pratiques visant à les minimiser

Analyser la fiabilité des procédures et des traitements

Dans le cadre des règles de comptabilisation et des méthodes comptables applicables :

- Traduire en comptabilité les opérations courantes réalisées avec les tiers

- Procéder au rapprochement bancaire

- Analyser les opérations d'investissement et de placement

- Analyser les opérations concernant les cessions d'immobilisations et de valeurs mobilières de placement

- Analyser certaines sources de financement mobilisées par l'organisation

- Opérer les régularisations liées aux opérations d'inventaire

- Déterminer le résultat, clôturer et réouvrir les comptes

- Etablir les comptes annuels et cerner les enjeux de leur diffusion

- Analyser les impacts de l'évolution technologique sur l'organisation comptable

Identifier et analyser les impacts de l'évolution technologique sur l'organisation comptable et l'évolution des pratiques comptables

Proposer des modalités adaptées de sauvegarde et de confidentialité des données comptables, dans une situation donnée

Dans le cadre des règles de comptabilisation et des méthodes comptables applicables :

- Assurer le traitement comptable des transactions relatives à l'actif (immobilisations corporelles et incorporelles, stocks, actifs financiers)

- Assurer le traitement comptable des transactions inhabituelles ou complexes relatives au passif (capitaux propres, passifs externes)

- Assurer le traitement comptable des transactions spécifiques relatives au rattachement des charges et des produits

- Participer à la production et au contrôle de la cohérence globale des états financiers

- Recenser les informations à présenter en annexe

- Compléter et contrôler les principaux tableaux de l'annexe

- Appliquer les spécificités comptables applicables aux organisations non lucratives

- Identifier les besoins en matière d'information et décrire les systèmes de reporting et de contrôle, susceptibles de répondre à ces besoins
- Délimiter le périmètre du contrôle de gestion selon la structure organisationnelle (centres de responsabilités, chaîne de valeur)
- Analyser la formation du résultat
- Calculer et analyser les indicateurs de risque d'exploitation
- Mettre en œuvre les méthodes de coûts adaptées aux différentes situations
- Mettre en œuvre une démarche budgétaire pour piloter une organisation
 - Délimiter et analyser la démarche budgétaire
 - Exploiter les outils de prévision pour préparer les budgets opérationnels
- Analyser les résultats d'une gestion budgétaire
 - Réaliser un contrôle budgétaire en analysant les écarts entre prévisions et réalisations
 - Expliquer les résultats obtenus au client
 - Repérer les risques en proposant des indicateurs de suivi et des tableaux de bord
- Interpréter les tableaux de bord de gestion pour améliorer les performances d'une organisation
- Repérer des indicateurs clés de performance (simple/globale et financière/extra financière)
- Préparer les informations de durabilité
- Analyser les causes de non-performance
 - Identifier les causes des problèmes de performance d'une organisation, d'une chaîne de valeur
 - Analyser les tableaux de bord pour suivre les causes de dysfonctionnement
- Proposer des pistes pour améliorer la performance globale
- Aider au pilotage de la qualité
- Assurer une veille documentaire des enjeux relatifs à l'anglais des affaires pour en avoir une connaissance actualisée
- Communiquer efficacement avec des clients, filiales internationales, partenaires ou collaborateurs anglophones, lors de réunions, conférences téléphoniques ou présentations
- Rédiger des documents, notamment financiers, comptes rendus, courriels professionnels en anglais
- Lire et interpréter des documents techniques en anglais, en lien avec les normes comptables internationales
- Traduire des documents, notamment financiers et fiscaux du français vers l'anglais (et inversement), en respectant le vocabulaire technique approprié
- Analyser et synthétiser des documents, notamment financiers, en anglais
- Analyser des états financiers, bilans, comptes de résultat ou comptes rendus rédigés en anglais
- Gérer les relations avec des entités ou interlocuteurs étrangers dans un environnement multiculturel
- Élaborer des diaporamas ou tableaux financiers destinés à un public anglophone
- Dans le cadre d'un besoin d'information identifié, répertorier les principales sources documentaires et en mesurer, la pertinence, la fiabilité
- Mettre en œuvre une veille informationnelle en mobilisant un ou plusieurs outils numériques de veille et en tenant compte de leur impact écologique
- Calibrer sa communication professionnelle en fonction de la cible, du support, du contexte et des objectifs de la communication, en fonction des différents registres et outils d'expression écrite et orale
- Diffuser les informations professionnelles et/ou productions existantes au sein de l'organisation en respectant les règles d'utilisation de diffusion
- Mobiliser l'outil collaboratif adapté au contexte pour communiquer

- Réaliser une présentation argumentée dans un temps donné et en s'appuyant sur un support numérique
- Rédiger un rapport, un écrit professionnel interne à l'organisation ou dans le cadre des relations avec les clients ou les partenaires de l'organisation
- Evaluer la qualité d'une communication professionnelle pour en mesurer les effets et la faire évoluer le cas échéant
- Communiquer sur un réseau social professionnel en respectant les règles et bonnes pratiques professionnelles

Modalités d'évaluation :

Le diplôme de comptabilité et de gestion est délivré aux candidats qui ont satisfait aux épreuves qui le composent et dans les conditions fixées par arrêté conjoint des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de l'économie.

Les modalités d'organisation des épreuves sont fixées par :

- l'arrêté du 4 août 2025 relatif au programme et aux modalités d'organisation des épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion et diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
- l'arrêté du 25 octobre 2021 relatif à l'obtention du DCG et du DSCG par la voie de la VAE
- l'arrêté du 22 mai 2020 fixant la liste des titres et diplômes français ouvrant droit à dispenses d'épreuves du DCG

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Blocs de compétences

RNCP41843BC01 - Cerner et qualifier le contexte juridique d'une organisation pour un choix éclairé et adapté des règles applicables à ses dirigeants et aux situations auxquelles ils sont confrontés

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Appréhender le contexte juridique en vigueur applicable à une organisation - Rechercher les règles applicables à la situation de l'organisation cliente - Déterminer le mode de résolution adapté à un litige - Qualifier la situation juridique de l'organisation cliente - Qualifier la personne juridique et ses biens - Accompagner un entrepreneur individuel dans son activité - Déterminer l'étendue des droits détenus par l'organisation et ses dirigeants sur leurs biens - Appliquer le cadre juridique adapté à une situation professionnelle - Accompagner l'organisation dans ses relations contractuelles et dans ses contrats courants - Apprécier les conséquences des responsabilités civiles de l'entrepreneur individuel - Etablir la preuve des droits	- Épreuve ponctuelle - Épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions - VAE - Remise d'un dossier soutenu par le candidat

RNCP41843BC02 - Cerner et qualifier le cadre sociétaire de l'activité économique d'une organisation pour un choix éclairé et adapté des règles de droit des affaires applicables

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Qualifier le cadre juridique de l'organisation au regard du droit des affaires - Apprécier la validité du contrat de société - o Accomplir les formalités administratives d'immatriculation de la société - o Déduire les conséquences d'un acte conclu pendant le processus d'immatriculation - o Apprécier les conséquences de l'acquisition de la personnalité morale - Accompagner les dirigeants dans la conformité juridique du fonctionnement de leur société - Adapter la forme sociétaire aux demandes des dirigeants - o Analyser les étapes du processus de transformation de la société - Accompagner la disparition de la société dans toutes ses étapes - Appliquer le cadre juridique l'activité économique adapté à une situation professionnelle - Identifier les règles applicables à la gestion d'un fonds de commerce - Identifier la forme sociétaire adaptée à la situation du client - Proposer des choix de financement et leurs modalités juridiques adaptés aux besoins du client (opérations sur capital et emprunt obligataire) - Apprécier la mise en œuvre de la responsabilité pénale appliquée aux affaires	- Épreuve ponctuelle - Épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions - VAE - Remise d'un dossier soutenu par le candidat

RNCP41843BC03 - Accompagner une organisation dans les différents aspects de la gestion de ses salariés

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Conformément au contexte juridique en vigueur en droit social : - Apprécier le rôle des acteurs de la relation de travail - Déterminer la règle applicable à une situation de travail - Accompagner l'employeur dans la formation du contrat de travail en appréciant l'intérêt et la validité des clauses spécifiques et leurs conditions de leur mise en œuvre - Accompagner l'employeur dans l'exécution du contrat de travail - Évaluer le temps de travail du salarié et en déduire le régime juridique applicable	- Épreuve ponctuelle - Épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions - VAE - Remise d'un dossier soutenu par le candidat

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Préciser les limites légales et conventionnelles encadrant la fixation de la rémunération Préciser le cadre légal et conventionnel des dispositifs de partage de la valeur Vérifier les obligations de l'employeur en matière de formation Apprécier la validité de l'exercice du pouvoir de direction, de contrôle et de sanction de l'employeur Analyser l'étendue de l'obligation de sécurité de l'employeur et ses sanctions Qualifier une modification du contrat de travail et une modification des conditions de travail, et en déduire les conséquences juridiques correspondantes - Accompagner l'employeur dans la rupture du contrat de travail en déterminant le mode de rupture adapté et en en déduisant les conséquences juridiques et financières - Adapter le type de contrat de travail à une situation donnée - Appliquer les règles relatives à l'accident, la maladie, la grossesse pour une prise en charge de ces risques par l'employeur et par la protection sociale - Adapter les règles relatives au temps de travail compte tenu des marges de manœuvre de l'employeur - Accompagner l'employeur dans le traitement d'un conflit collectif - Mesurer les conséquences d'une évolution de la situation juridique de l'organisation sur les contrats de travail - Accompagner l'employeur dans une gestion inclusive des salariés (salariés en situation de handicap) dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise	

RNCP41843BC04 - Accompagner l'organisation dans son environnement fiscal et gérer les différentes obligations fiscales qui lui incombent

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Dans le respect des lois et de la réglementation fiscale : - Identifier les règles fiscales applicables à une situation donnée - Aider le contribuable à organiser son environnement fiscal - Gérer les obligations fiscales du cycle d'exploitation d'une entreprise Conduire le processus de la TVA dans le cadre des différents régimes d'imposition Déterminer le résultat imposable dans le cadre des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) et mesurer les impacts sur l'entité et les personnes physiques liées Déterminer le résultat imposable dans le cadre de l'impôt sur les sociétés (IS) et mesurer les impacts sur l'entité et les personnes physiques liées	- Épreuve ponctuelle Épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions - VAE Remise d'un dossier soutenu par le candidat

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Accompagner la prise de décision en matière d'imposition des bénéfices (BIC/IR et IS) - Gérer les obligations fiscales de la personne physique et de sa famille Conduire le processus de l'impôt sur le revenu Déterminer et justifier le calcul des prélèvements sociaux, déductibles et non déductibles, à partir d'une documentation fiscale Identifier et évaluer la charge fiscale liée au patrimoine de la personne physique Mesurer les conséquences des options possibles exercées par le contribuable. Simuler le calcul de l'impôt dû à l'aide d'outils adaptés (simulateur de l'administration, tableur) dans différents contextes Procéder aux déclarations fiscales - Effectuer et exploiter une veille en droit fiscal	

RNCP41843BC05 - Analyser l'environnement économique d'une entreprise pour mieux appréhender son activité et son marché

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Situer l'entreprise dans son environnement économique - Repérer la contribution des différents acteurs et secteurs d'activité à la création de richesses - Analyser les comportements des acteurs et leurs répercussions sur l'équilibre d'un marché déterminé en concurrence imparfaite - Mesurer les conséquences des spécificités de l'environnement économique d'une entreprise sur son activité et son marché - Cerner le fonctionnement concurrentiel du marché d'une organisation et en tirer les dynamiques et les freins potentiels - Repérer des cas d'externalités, de biens collectifs et d'asymétries d'information, puis en appréhender les conséquences - Analyser les incidences des politiques publiques de soutien sur le fonctionnement d'une organisation - Identifier les leviers de croissance économique de l'organisation en tenant compte des exigences de soutenabilité sociale et durable - Comparer la situation conjoncturelle de pays dans le temps et l'espace à partir de différents indicateurs - Analyser les enjeux de la lutte contre les inégalités et de la couverture des risques sociaux pour les organisations - Identifier les conséquences de la transformation numérique et de l'automatisation (méthodes digitales) sur l'activité de l'organisation (emploi, investissements...)	- Épreuve ponctuelle Épreuve écrite portant sur l'analyse d'un dossier documentaire et une question problématisée - VAE Remise d'un dossier soutenu par le candidat

RNCP41843BC06 - Conduire l'analyse financière d'une organisation pour disposer d'éléments d'aide à la prise de décision

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Diagnostiquer la situation financière et extra-financière d'une organisation à partir des comptes sociaux - Identifier les points forts et les points faibles de l'organisation en termes d'activité - Identifier les points forts et les points faibles de l'organisation en termes de rentabilité et de risque - Analyser en dynamique les flux de fonds et de trésorerie pour juger de l'aptitude de l'entreprise à honorer ses engagements ainsi qu'à prévenir les éventuelles défaillances - Calculer et expliquer les ratios et autres techniques d'analyse des données financières pour évaluer la situation financière actuelle et future d'une entité - Synthétiser l'ensemble des analyses pour produire une vision globale du diagnostic financier en tenant compte des engagements de durabilité pris par l'entreprise, dans un contexte de performance globale - Concevoir la politique d'investissement - Gérer le besoin en fonds de roulement d'exploitation - Analyser les projets d'investissement - Évaluer la performance des investissements durables à l'aide de critères de sélection extra-financiers - Optimiser la politique de financement - Optimiser les modes de financement - Arbitrer les coûts de financement - Concevoir le plan de financement - Gérer la trésorerie à court terme - Prévoir la gestion de trésorerie - Optimiser le financement des déficits de trésorerie de court terme - Optimiser le placement des excédents de trésorerie en identifiant les avantages et les risques des différents produits de placement, dans un souci de diversification	- Épreuve ponctuelle Epreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques avec, le cas échéant, une ou plusieurs questions - VAE Remise d'un dossier soutenu par le candidat

RNCP41843BC07 - Analyser le contexte et les enjeux du management au sein d'une organisation pour l'accompagner sur les plans stratégiques, opérationnels et organisationnels

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Délimiter les objectifs et les périmètres du management - Identifier les buts et objectifs d'une organisation - Expliquer les interdépendances et les paradoxes entre les objectifs d'une organisation donnée - Distinguer les niveaux de management et expliquer leur rôle dans une situation donnée	- Épreuve ponctuelle Epreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations relatives à une ou plusieurs organisations permettant la réalisation d'une analyse managériale et une question problématisée - VAE Remise d'un dossier soutenu par le candidat

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Présenter les facteurs de contingence influençant le management - Caractériser une organisation et mettre en évidence ses spécificités compte tenu de son environnement - Caractériser l'environnement d'une organisation donnée et identifier les influences réciproques entre l'organisation et cet environnement - Analyser la prise en compte par une organisation des parties prenantes et des enjeux de durabilité - Caractériser la gouvernance d'une organisation donnée - Analyser les dispositifs liés à la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) pour une organisation donnée - Repérer les enjeux éthiques à prendre en compte dans une décision - Conduire un diagnostic stratégique à l'aide des outils d'analyse adéquats afin d'en présenter une synthèse - Analyser les choix stratégiques d'une organisation par rapport à son environnement - Caractériser et analyser la structure d'une organisation pour repérer les tensions et les paradoxes en son sein - Analyser une décision - Repérer les niveaux de décision dans une organisation - Caractériser les processus décisionnels - Apprécier le rôle du numérique et de l'IA dans le processus de prise de décision dans un contexte donné - Caractériser et analyser les activités opérationnelles pour déterminer leur contribution respective à la création de valeur	

RNCP41843BC08 - Contribuer à une utilisation éclairée et performante des systèmes d'information au sein des organisations

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Replacer un système d'information dans son environnement - Appréhender le rôle du système d'information dans les organisations - Identifier les acteurs du système d'information - Analyser et utiliser l'infrastructure technique du système d'information au service de l'organisation	- Épreuve ponctuelle - Épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou une ou plusieurs questions - VAE - Remise d'un dossier soutenu par le candidat

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Appréhender les solutions informatiques du système d'information Choisir les choix organisationnels liés au système d'information, nécessaires pour s'adapter à son environnement - Gérer des données du système d'information - Structurer et manipuler des données via les bases de données - Traiter des données via le tableur pour résoudre des problèmes de gestion et aider à la décision - Analyser le système d'information au regard de la performance des processus - Étudier les processus de l'organisation - Définir la contribution des progiciels à la performance des processus - Identifier l'apport et les conséquences des technologies émergentes (IA, blockchain, IoT, Data analyse et Data Sciences) au service de la performance - Identifier les défis du système d'information en termes de réglementation, sécurité et durabilité - Respecter la réglementation sur l'utilisation des données et des outils numériques - Garantir la sécurisation du système d'information et des échanges de données - Identifier les impacts environnementaux du système d'information pour proposer des pratiques visant à les minimiser - Analyser la fiabilité des procédures et des traitements	

RNCP41843BC09 - Tenir la comptabilité courante d'une organisation en vue de de la préparation des comptes annuels

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Dans le cadre des règles de comptabilisation et des méthodes comptables applicables : - Traduire en comptabilité les opérations courantes réalisées avec les tiers - Procéder au rapprochement bancaire - Analyser les opérations d'investissement et de placement - Analyser les opérations concernant les cessions d'immobilisations et de valeurs mobilières de placement - Analyser certaines sources de financement mobilisées par l'organisation - Opérer les régularisations liées aux opérations d'inventaire - Déterminer le résultat, clôturer et réouvrir les comptes - Etablir les comptes annuels et cerner les enjeux de leur diffusion - Analyser les impacts de l'évolution technologique sur l'organisation comptable	- Épreuve ponctuelle Épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou un ou plusieurs exercices et/ou une ou plusieurs questions - VAE Remise d'un dossier soutenu par le candidat

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Identifier et analyser les impacts de l'évolution technologique sur l'organisation comptable et l'évolution des pratiques comptables Proposer des modalités adaptées de sauvegarde et de confidentialité des données comptables, dans une situation donnée	

RNCP41843BC10 - Analyser et traduire comptablement les transactions relatives à l'actif et au passif en vue de de la production des comptes annuels et du contrôle de cohérence globale des états financiers

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Dans le cadre des règles de comptabilisation et des méthodes comptables applicables : - Assurer le traitement comptable des transactions relatives à l'actif (immobilisations corporelles et incorporelles, stocks, actifs financiers) - Assurer le traitement comptable des transactions inhabituelles ou complexes relatives au passif (capitaux propres, passifs externes) - Assurer le traitement comptable des transactions spécifiques relatives au rattachement des charges et des produits - Participer à la production et au contrôle de la cohérence globale des états financiers - Recenser les informations à présenter en annexe - Compléter et contrôler les principaux tableaux de l'annexe - Appliquer les spécificités comptables applicables aux organisations non lucratives	- Épreuve ponctuelle Epreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques avec, le cas échéant, une ou plusieurs questions - VAE Remise d'un dossier soutenu par le candidat

RNCP41843BC11 - Utiliser les outils de contrôle de gestion nécessaires au suivi d'une activité et à un pilotage de la performance globale d'une organisation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Identifier les besoins en matière d'information et décrire les systèmes de reporting et de contrôle, susceptibles de répondre à ces besoins - Délimiter le périmètre du contrôle de gestion selon la structure organisationnelle (centres de responsabilités, chaîne de valeur) - Analyser la formation du résultat - Calculer et analyser les indicateurs de risque d'exploitation - Mettre en œuvre les méthodes de coûts adaptées aux différentes situations - Mettre en œuvre une démarche budgétaire pour piloter une organisation - Délimiter et analyser la démarche budgétaire - Exploiter les outils de prévision pour préparer les budgets opérationnels - Analyser les résultats d'une gestion budgétaire	- Épreuve ponctuelle Epreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations permettant d'analyser plusieurs problématiques de gestion - VAE Remise d'un dossier soutenu par le candidat

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Réaliser un contrôle budgétaire en analysant les écarts entre prévisions et réalisations. Expliquer les résultats obtenus au client. Repérer les risques en proposant des indicateurs de suivi et des tableaux de bord. - Interpréter les tableaux de bord de gestion pour améliorer les performances d'une organisation - Repérer des indicateurs clés de performance (simple/globale et financière/extra financière) - Préparer les informations de durabilité - Analyser les causes de non-performance - Identifier les causes des problèmes de performance d'une organisation, d'une chaîne de valeur - Analyser les tableaux de bord pour suivre les causes de dysfonctionnement - Proposer des pistes pour améliorer la performance globale - Aider au pilotage de la qualité	

RNCP41843BC12 - Communiquer en anglais dans un contexte professionnel international

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Assurer une veille documentaire des enjeux relatifs à l'anglais des affaires pour en avoir une connaissance actualisée - Communiquer efficacement avec des clients, filiales internationales, partenaires ou collaborateurs anglophones, lors de réunions, conférences téléphoniques ou présentations - Rédiger des documents, notamment financiers, comptes rendus, courriels professionnels en anglais - Lire et interpréter des documents techniques en anglais, en lien avec les normes comptables internationales - Traduire des documents, notamment financiers et fiscaux du français vers l'anglais (et inversement), en respectant le vocabulaire technique approprié - Analyser et synthétiser des documents, notamment financiers, en anglais - Analyser des états financiers, bilans, comptes de résultat ou comptes rendus rédigés en anglais - Gérer les relations avec des entités ou interlocuteurs étrangers dans un environnement multiculturel - Élaborer des diaporamas ou tableaux financiers destinés à un public anglophone	- Épreuve ponctuelle Épreuve écrite pouvant comporter, à partir de documents fournis en anglais, la traduction d'une partie d'entre eux en français ou la rédaction d'un résumé ou d'une note ou de commentaires en anglais ou en français ou la rédaction en anglais d'un document à caractère commercial ou toute combinaison de plusieurs des exercices précédents - VAE Remise d'un dossier soutenu par le candidat

RNCP41843BC13 - Communiquer efficacement dans un cadre professionnel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Dans le cadre d'un besoin d'information identifié, répertorier les principales sources documentaires et en mesurer, la pertinence, la fiabilité - Mettre en œuvre une veille informationnelle en mobilisant un ou plusieurs outils numériques de veille et en tenant compte de leur impact écologique - Calibrer sa communication professionnelle en fonction de la cible, du support, du contexte et des objectifs de la communication, en fonction des différents registres et outils d'expression écrite et orale - Diffuser les informations professionnelles et/ou productions existantes au sein de l'organisation en respectant les règles d'utilisation de diffusion - Mobiliser l'outil collaboratif adapté au contexte pour communiquer - Réaliser une présentation argumentée dans un temps donné et en s'appuyant sur un support numérique - Rédiger un rapport, un écrit professionnel interne à l'organisation ou dans le cadre des relations avec les clients ou les partenaires de l'organisation - Evaluer la qualité d'une communication professionnelle pour en mesurer les effets et la faire évoluer le cas échéant - Communiquer sur un réseau social professionnel en respectant les règles et bonnes pratiques professionnelles	- Épreuve orale Épreuve orale de soutenance d'un rapport de stage dont la durée est d'au moins huit semaines ou d'un rapport portant sur une expérience professionnelle au moins équivalente. La commission d'examen peut interroger le candidat sur des questions relevant du programme de cette épreuve. - VAE Remise d'un dossier soutenu par le candidat

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le DCG est obtenu par validation et capitalisation de tous les blocs de compétences.

Des dispenses d'épreuves sont accordées aux titulaires de diplômes ou titres français, conformément à l'arrêté du 22 mai 2020 fixant la liste des titres et diplômes français ouvrant droit à dispenses d'épreuves du DCG. La liste des dispenses et des diplômes ou titres ouvrant droit à dispense est fixée par arrêté conjoint du ministre chargé de l'enseignement supérieur et du ministre chargé de l'économie, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

M.69 : activités juridiques et comptables

Différents types d'organisations (sociétés, associations, collectivités publiques), cabinet d'expertise comptable ou d'audit...)

Type d'emplois accessibles :

- Collaborateur dans un cabinet d'expertise comptable
- Collaborateur au sein d'un cabinet d'audit
- Comptable au sein d'une organisation
- Collaborateur au sein du service de contrôle de gestion d'une organisation
- Collaborateur au sein du service financier d'une organisation

- Collaborateur au sein du service de ressources humaines d'une organisation

Code(s) ROME :

M1204 - Contrôle de gestion

M1203 - Comptabilité

Références juridiques des réglementations d'activité :

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Les prérequis pour l'entrée en 1ère année du cycle de formation sont précisés dans Parcoursup.

<https://www.parcoursup.gouv.fr/>

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modifica tion
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Composition définie à l'article 56 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 modifié relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable : a) Le commissaire du Gouvernement près le Conseil national de l'ordre des experts-comptables ou son représentant ; b) Un agent exerçant les fonctions d'inspection générale ou de contrôle au sein de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche désigné par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ; c) Cinq enseignants, dont un au moins assurant un enseignement dans des masters « comptabilité, contrôle, audit », désignés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ; d) Deux experts-comptables désignés par le Conseil national de l'ordre des experts-comptables, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables ; e) Deux experts-comptables inscrits sur la liste des commissaires aux comptes désignés par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables ; f) Un directeur de comptabilité titulaire d'un diplôme d'expertise comptable, proposé par le Conseil national de l'ordre des experts-comptables, désigné par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables.	-
En contrat d'apprentissage	X		Composition définie à l'article 56 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 modifié relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable :	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
			a) Le commissaire du Gouvernement près le Conseil national de l'ordre des experts-comptables ou son représentant ; b) Un agent exerçant les fonctions d'inspection générale ou de contrôle au sein de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche désigné par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ; c) Cinq enseignants, dont un au moins assurant un enseignement dans des masters « comptabilité, contrôle, audit », désignés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ; d) Deux experts-comptables désignés par le Conseil national de l'ordre des experts-comptables, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables ; e) Deux experts-comptables inscrits sur la liste des commissaires aux comptes désignés par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables ; f) Un directeur de comptabilité titulaire d'un diplôme d'expertise comptable, proposé par le Conseil national de l'ordre des experts-comptables, désigné par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables.	
Après un parcours de formation continue	X		Composition définie à l'article 56 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 modifié relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable : a) Le commissaire du Gouvernement près le Conseil national de l'ordre des experts-comptables ou son représentant ; b) Un agent exerçant les fonctions d'inspection générale ou de contrôle au sein de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche désigné par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ; c) Cinq enseignants, dont un au moins assurant un enseignement dans des masters « comptabilité, contrôle, audit », désignés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ; d) Deux experts-comptables désignés par le Conseil national de l'ordre des experts-comptables, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables ; e) Deux experts-comptables inscrits sur la liste des commissaires aux comptes désignés par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables ; f) Un directeur de comptabilité titulaire d'un diplôme d'expertise comptable, proposé par le Conseil national de l'ordre des experts-comptables, désigné par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables.	-
En contrat de professionnalisation	X		Composition définie à l'article 56 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 modifié relatif à l'exercice de l'activité	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modifica tion
on			d'expertise comptable : a) Le commissaire du Gouvernement près le Conseil national de l'ordre des experts-comptables ou son représentant ; b) Un agent exerçant les fonctions d'inspection générale ou de contrôle au sein de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche désigné par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ; c) Cinq enseignants, dont un au moins assurant un enseignement dans des masters « comptabilité, contrôle, audit », désignés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ; d) Deux experts-comptables désignés par le Conseil national de l'ordre des experts-comptables, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables ; e) Deux experts-comptables inscrits sur la liste des commissaires aux comptes désignés par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables ; f) Un directeur de comptabilité titulaire d'un diplôme d'expertise comptable, proposé par le Conseil national de l'ordre des experts-comptables, désigné par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables.	
Par candidature individuelle	X		Composition définie à l'article 56 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 modifié relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable : a) Le commissaire du Gouvernement près le Conseil national de l'ordre des experts-comptables ou son représentant ; b) Un agent exerçant les fonctions d'inspection générale ou de contrôle au sein de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche désigné par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ; c) Cinq enseignants, dont un au moins assurant un enseignement dans des masters « comptabilité, contrôle, audit », désignés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ; d) Deux experts-comptables désignés par le Conseil national de l'ordre des experts-comptables, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables ; e) Deux experts-comptables inscrits sur la liste des commissaires aux comptes désignés par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables ; f) Un directeur de comptabilité titulaire d'un diplôme d'expertise comptable, proposé par le Conseil national de l'ordre des experts-comptables, désigné par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables.	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Par expérience	X		Composition définie à l'article 56 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 modifié relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable : a) Le commissaire du Gouvernement près le Conseil national de l'ordre des experts-comptables ou son représentant ; b) Un agent exerçant les fonctions d'inspection générale ou de contrôle au sein de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche désigné par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ; c) Cinq enseignants, dont un au moins assurant un enseignement dans des masters comptabilité, contrôle, audit, désignés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ; d) Deux experts-comptables désignés par le Conseil national de l'ordre des experts-comptables, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables ; e) Deux experts-comptables inscrits sur la liste des commissaires aux comptes désignés par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables ; f) Un directeur de comptabilité titulaire d'un diplôme d'expertise comptable, proposé par le Conseil national de l'ordre des experts-comptables, désigné par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables.	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitation.

Aucune correspondance

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	- Code de l'éducation, notamment articles D. 123-12 et suivants - Décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 modifié relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable (art. 49 et suivants) - Code de l'éducation, article D. 612.34

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
28/08/2025	- Arrêté du 4 août 2025 relatif au programme et aux modalités d'organisation des épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion et du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (BOESR n° 32 du 28 août 2025)
09/12/2021	- Arrêté du 25 octobre 2021 relatif à l'obtention du DCG et du DSCG par la voie de la VAE (BOESR n° 46 du 9 décembre 2021)
09/12/2021	- Arrêté du 25 octobre 2021 modifié fixant la liste des titres et diplômes français ouvrant droit à dispenses d'épreuves du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (BOESR n° 46 du 9 décembre 2021)

Date de publication de la fiche	19-12-2025
Date de début des parcours certifiants	01-09-2026
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2031
Date de dernière délivrance possible de la certification	31-08-2035

Pour plus d'informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-dscg-diplome-superieur-de-comptabilite-et-de-gestion-49877>

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP40999</u>	Grade_Licence - Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation